



Décision n° 2026\_05\_08  
IUT de Rodez

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le code de l'éducation,

**Vu** le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts, notamment les articles 7 et 14 des statuts annexés,

**Vu** la délibération du conseil d'administration du 8 juin 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président,

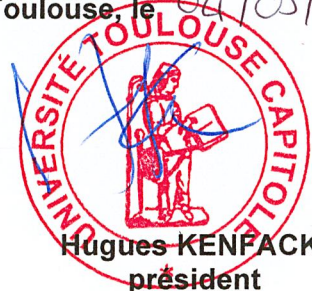
**Vu** l'avis du Conseil de l'IUT en date du 19/02/2026

**DECIDE :**

**Article 1**

Les tarifs de la formation continue proposées par l'IUT de Rodez pour l'année universitaire 2026 - 2027, figurent en annexe de la présente décision.

Fait à Toulouse, le 04/05/2026



Hugues KENFACK,  
président

**Tarifs de la formation continue IUT de Rodez – Année universitaire 2026 - 2027**

Les tarifs affichés concernent les frais de formation, ils sont exclusifs des droits d'inscription universitaires arrêtés annuellement par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ; sauf mention contraire, les droits d'inscription sont exigibles au début de chaque année universitaire et n'intègrent pas les support(s) pédagogique(s) éventuels ; ils sont à régler dès l'inscription à la formation. Quand un plan de formation s'étale sur plusieurs années, et sauf mention contraire, les droits d'inscription au diplôme sont exigibles à chaque début d'année universitaire.

Cas particuliers : En application des textes, sont exonérés des droits d'inscription universitaires : les stagiaires inscrits dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

<b>Diplômes de FI accueillant un public de FC – Frais de gestion, d'accompagnement et de formation</b>		
Bachelor Universitaire de Technologie - par année de formation		2 000 €
Licence professionnelle		5 000 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le cas d'une prise en charge individuelle du parcours de formation professionnelle, le tarif par année de formation fera l'objet d'un abattement de 30%</li> </ul>		
<b>Contrats de professionnalisation</b>		
20 €/H avec possibilité de modulation en lien avec le montant de prise en charge OPCO		
<b>Formations qualifiantes et cycles ponctuels</b>		
Journée inter-entreprises – tarif par stagiaire	250 € à 750 €	Fourchette de prix évaluée en fonction du niveau de la formation
Effectifs des groupes : de 5 personnes minimum à 24 personnes maximum		
<b>Journée intra-entreprises : forfait journalier (7h)</b>		
Formation de base	1 400 €	Ces tarifs peuvent faire l'objet d'une négociation par convention ou être proratisés à l'heure
Formation de spécialité	1 800 €	
Formation d'expertise	2 500 €	